

# PF TR CREPS PACA site Antibes

## PÔLE:

FRANCE

ESPOIR

### DISCIPLINES

GAM

GAF

GR

AER

TRA

TUM

GAC

### Lieu d'entraînement du pôle

CREPS Le Fort carré 06600 Antibes

## Président du Pôle

Nom, Prénom : LEGROS Jean-Marc

Adresse : Villa les Mimosas 8 avenue de Latone - 06600 ANTIBES

Tél : 0638530961

Email : legrosjeanmarc06@gmail.com

## Responsable Technique du Pôle

Nom, Prénom : BARDY Franck

Tél : 0685605342

Email : franckbardy@wanadoo.fr

## Contact

Tél : 0685605342

Email : franckbardy@wanadoo.fr

Nombre d'heures moyen d'entraînement hebdomadaire : 20.0 heure(s)/semaine

Nombre de séquences d'entraînement hebdomadaire : 8 séquence(s)

Nombre de semaines d'entraînement annuel : 50 semaine(s)

Nombre d'heures moyen de transport hebdomadaire entre chaque site : 2.0 heure(s)

Nombre total d'encadrants : 3 cadre(s)

## Médecin du pôle

Nom, Prénom : JACQUIN Joëlle

Adresse : Le Néroli 28 route de Grasse - 06130 GRASSE

Tél : 0672594276

Email : joellejacquin@orange.fr

## Formation scolaire

ÉTABLISSEMENT(1) : Collège Fersen

Coordonnées du chef d'établissement : FOURNIER Pascal 0492906830 pascal.fournier@ac-nice.fr

Offre de formation sur l'établissement : Classes de 4ème et 3ème

Aménagement de l'offre de formation : La fin des cours est à 13h00 tous les jours

**ÉTABLISSEMENT(2) :** Lycée Audiberti

Coordonnées du chef d'établissement : GIRAULT Jocelyne 0492933131 jocelyne.girault@ac-nice.fr

Offre de formation sur l'établissement : Classe de seconde générale, 1ère et terminale (filières S - ES - STMG)

BTS divers

Aménagement de l'offre de formation : La fin des cours est à 13h00 tous les jours

**ÉTABLISSEMENT(3) :**

Coordonnées du chef d'établissement :

Offre de formation sur l'établissement :

Aménagement de l'offre de formation :

## Unité d'hébergement

Type d'hébergement : Internat d'établissement public  Famille d'accueil  Internat privé  Autre

Fonctionnement hors période scolaire : Oui  Non

Fonctionnement le week-end : Oui  Non

Si fermeture le week-end, accueil le dimanche soir : Oui  Non

Nombre de semaines par an de fonctionnement de l'unité d'hébergement : 41 semaine(s)

Demi pension au sein des établissements scolaires : Oui  Non

Organisation des repas du soir : Oui  Non

## Coût et charges financières

Montant annuel à charge des familles : Variable suivant le type d'hébergement et le montant des bourses FFGym

Frais de vie (hébergement, restauration) : Pension CREPS

Chambre double 615 € par mois, soit 6150 € par an sur 10 mois

Frais techniques et pédagogiques : Entre 30 € et 60 € suivant le montant des bourses FFGym

EN ATTENTE DE CONFIRMATION

Frais divers : Retour famille à la charge des parents

Organisation des déplacements en compétition sur demande et refacturation au club

Carte de transport en commun à prévoir pour les mineurs et non-titulaire du permis de conduire pour les déplacements locaux (105€)

# PF TR Rennes

## PÔLE:

FRANCE

ESPOIR

### DISCIPLINES

GAM

GAF

GR

AER

TRA

TUM

GAC

### Lieu d'entraînement du pôle

Salle sports acrobatiques - 5 allée Pierre de Coubertin  
35200 Rennes

### Président du Pôle

Nom, Prénom : DURNY Annick

Adresse : 5 Allée Pierre de Coubertin - 35200 RENNES

Tél : 0299655857

Email : annick.durny@wanadoo.fr

### Responsable Technique du Pôle

Nom, Prénom : SEMMOLA Didier

Tél : 0681872357

Email : didier.semmola@ffgym.fr

### Contact

Tél : 0681872357

Email : didier.semmola@ffgym.fr

Nombre d'heures moyen d'entraînement hebdomadaire : 15.0 heure(s)/semaine

Nombre de séquences d'entraînement hebdomadaire : 8 séquence(s)

Nombre de semaines d'entraînement annuel : 48 semaine(s)

Nombre d'heures moyen de transport hebdomadaire entre chaque site : 1.0 heure(s)

Nombre total d'encadrants : N/A cadre(s)

### Médecin du pôle

Nom, Prénom : VERDONCK Eric

Adresse : 10 bise avenue Henri Fréville - 35000 RENNES

Tél : 0299514428

Email : doc.verdonck@orange.fr

### Formation scolaire

ÉTABLISSEMENT(1) : Lycée de Bréquigny

Coordonnées du chef d'établissement : DEBRAY Philippe 0299868200 philippe.debray@ac-rennes.fr

Offre de formation sur l'établissement : Classes de la seconde à la terminale et filières professionnelles

Aménagement de l'offre de formation : Pour les matinées et sortie de cours à 16h, un aménagement d'un temps de 3\*2h est prévu tous les jours (filières générales).

### ÉTABLISSEMENT(2) : Collège Les Chalais

Coordonnées du chef d'établissement : TARROUX Nicole 0299506848 ce.0350734h@ac-rennes.fr

Offre de formation sur l'établissement : Classes de la 6ème à la 3ème

Aménagement de l'offre de formation : Pour les matinées et sortie de cours à 16h, un aménagement d'un temps de 3\*2h est prévu tous les jours

### ÉTABLISSEMENT(3) :

Coordonnées du chef d'établissement :

Offre de formation sur l'établissement :

Aménagement de l'offre de formation :

## Unité d'hébergement

Type d'hébergement : Internat d'établissement public  Famille d'accueil  Internat privé  Autre

Fonctionnement hors période scolaire : Oui  Non

Fonctionnement le week-end : Oui  Non

Si fermeture le week-end, accueil le dimanche soir : Oui  Non

Nombre de semaines par an de fonctionnement de l'unité d'hébergement : null semaine(s)

Demi pension au sein des établissements scolaires : Oui  Non

Organisation des repas du soir : Oui  Non

## Coût et charges financières

Montant annuel à charge des familles : Etablissement public (lycéens uniquement) : 1500€ pour hébergement (5 nuits du dimanche au jeudi soir) + Pt déjeuners et déjeuners (lundi matin au vendredi midi).

Famille accueil les week-ends et vacances scolaires: 10€/nuit et 5€/repas (+/- 1100€/an).

Frais de vie (hébergement, restauration) : Pas d'unité d'hébergement en internat pour les collégiens.

Famille d'accueil (barème conseillé) : 350 € /mois

Attention ! Le tarif proposé est un tarif conseillé, celui-ci peut être modifié à la demande de la famille d'accueil.

Frais techniques et pédagogiques : Droit d'inscription: 700€

Cotisation pôle: 15€

Frais divers : Stages pôle: 1000€

Consultations ostéopathie: 50€/séance / Séance de suivi préparation mentale si besoin: 40€/séance

Tous les retours famille sont à la charge des familles